



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Assier, le 19 octobre 2021

Communiqué de Presse

DU MAÏS DANS LE METHANISEUR DE LABATHUDE

Aujourd'hui 19 octobre, la Confédération Paysanne organisait une journée nationale de mobilisation pour exiger un **MORATOIRE SUR LA METHANISATION INDUSTRIELLE** dans le contexte du rendu du jugement au Mans d'une demande de dommage et intérêts pour l'action menée en 2018 par la Conf sur un méthaniseur de l'Orne où étaient stockés 50 hectares de maïs.

Dans le Lot, nous avons prévu une inspection citoyenne sur le site historique de Gramat quand nous avons appris que les agriculteurs du méthaniseurs de Labathude (Ségala Lotois), dont Vincent Labarthe, vice-président chargé de l'agriculture au Conseil Régional d'Occitanie, Président du Grand Figeac est associé, **ETAIENT EN TRAIN DE MONTER UN ENORME SILO DE MAIS SUR LE SITE DU METHANISEUR.**



Sur place, nous avons assisté à un véritable flot continu de tracteurs, jusqu'à 3 par minute !

Alors que toutes les autorités, les élus, nous ont toujours ri au nez lorsque nous parlions des dérives possibles de la méthanisation : détournement de la production agricole, renchérissement des matières premières, et que le cahier des charges des subventions de l'ADEME et de la Région Occitanie prévoit un maximum de 15% de Cultures Intermédiaires à Vocation Energétique (CIVE), ce sont des hectares de maïs qui sont en train de partir dans le méthaniseur.

Nous rappelons que les CIVE, sont des inter-cultures destinées à ne pas laisser le sol nu pour éviter le lessivage de l'azote et l'érosion des sols. Le maïs n'est pas une CIVE mais bien une culture à part entière, destinée à nourrir le bétail et qui plus est, couteuse en énergie (travail du sol, récolte), en azote et en eau.

Quel paradoxe, alors que la FNSEA demande sans cesse la création de retenue pour faire face à la sécheresse et justifie son modèle industriel et l'usage de pesticides par la nécessité de nourrir le monde !

Hier la Confédération paysanne Occitanie organisait justement un colloque sur les énergies renouvelables avec l'intervention du GIEC et de la DREAL, montrant qu'il est nécessaire de baisser nos consommations de 40% pour espérer ne pas dépasser une hausse moyenne de 1,5 degré en 2050 et de développer les énergies renouvelables, **MAIS PAS DANS N'IMPORTE QUELLES CONDITIONS !**

Aujourd'hui, le jugement rendu au Mans a débouté le plaignant. C'est une véritable **VICTOIRE** de la Conf qui exige plus que jamais **UN MORATOIRE ET UN VERITABLE DEBAT PUBLIC SUR LA METHANISATION.**

Le comité départemental de la Confédération Paysanne du Lot
le Collectif citoyen lotois et Espeyroux Environnement